

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JANVIER 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 30
Pouvoirs : 7
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
20/01/2015

Le 26 Janvier 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Jean-José BETTIOL (Pouvoir Daniel DOMPOINT), Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Michel DUROUSSIN (Pouvoir Brigitte COULON), Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Sylvie MICHEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Danielle SIMON, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (Pouvoir Etienne SERRAT), Michel BRISON (Pouvoir Claude TRASSARD), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Brigitte COULON (remplacée par Michel DUROUSSIN), Daniel DOMPOINT (remplacé par Jean-José BETTIOL) Yves DUMOULIN (Pouvoir Richard SIMMINI), Jacky DUTRUC (Pouvoir Nathalie BARDE), Raymond MOUSSY (Marie Christine THEVENET), Chantal NOEL (Pouvoir Anny SANLAVILLE).

Secrétaire de séance : Pierre PERNET

OBJET : TOURISME – Avance sur subvention 2015 à l'Office de tourisme Ars Trévoux Tourisme

Mr Marc PECHOUX, Vice-Président chargé du Tourisme expose la demande du nouvel office de tourisme du territoire Ars Trévoux Tourisme.

Le nouvel Office de tourisme sollicite une avance sur la subvention annuelle de fonctionnement 2015 qui lui sera attribuée, ceci afin de faire face aux premières échéances de début d'année et notamment aux versements des salaires.

Il est rappelé que les deux Offices de tourisme « Trévoux – Saône Vallée et Ars » – « Porte ouest de la Dombes » ont perçu en 2014 les subventions de fonctionnement suivantes :

- 130 000 € pour l'OT « Trévoux – Saône Vallée » (budget prévisionnel 2014 : 191 00 €),
- 66 000 € pour l'OT « Ars – Porte Ouest de la Dombes » (budget prévisionnel 2014 : 76 500 €),

Soit un total de 196 000 € en 2014.

L'avance de subvention accordée au début de l'année 2014 était de 95 000 € pour les deux Offices de tourisme (65 000 € pour Trévoux et 30 000 € pour Ars).

Il est donc proposé de verser une avance forfaitaire, à valoir sur la future attribution annuelle, à hauteur de 95 000 €.

Il est rappelé que l'attribution annuelle se fait au regard du budget prévisionnel de l'année et des résultats de l'année antérieure que l'association présente à l'appui de sa demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le versement d'une avance forfaitaire de 95 000€ à valoir sur l'attribution de la subvention de fonctionnement annuelle 2015 à l'office de tourisme Ars Trévoux Tourisme.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

29 JAN. 2015

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150126-2015C06-TO

Affichage le :

29 JAN. 2015

A Trévoux, le 26 janvier 2015,

**Le Président,
Bernard GRISON**

